L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 JUILLET 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

3164 75/100 ACRES DE TERRE

—SUR LA—

Rivière Atchafalaya

—DANS LA—

PAROISSE DE ST-MARTIN.

G. KOHN ET AL. vs O. MANSON ET AL.

No 49,412 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur Bureau No 723 (ancien numéro 1309) rue Commune.

MERCREDI, 22 juillet 1896, à midi, il sera vendu aux enchères publiques dans la ville de la Nouvelle-Orléans Etat de la Louisiane à la **Bourse d'Encans de la Nouvelle-Orléans,**

No s 51 et 56 rue baronne entre la rue Gravier et Commune, un certain terrain contenant 3 à un jugement de l'Hon. S. H. Egbert, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 5 juin 1896, et signé le 11 juin 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les termes dérivés ci-dessous, à savoir :

1° Des terres situées en territoire neuf sud, on township nine south, étendue huit est (range eight east) à l'ouest de la rivière Mississippi, district sud-est de la Louisiane, à savoir : Lots un et deux contenant trois cent vingt-deux acres et quatre vingt dix huit centièmes d'un acre d'après le brevet No 1976 de l'Etat de la Louisiane d'16 le 23 novembre 1855. Lots ou sections trois et quatre contenant trois cent trente trois acres et soixante-huit centièmes d'un acre, d'après le brevet de l'Etat de la Louisiane, daté le 23 novembre 1855, No 1972. Sections fractionnaires ou lots cinq et six contenant trois cent vingt deux acres et vingt cinq centièmes d'un acre, d'après le brevet de l'Etat de la Louisiane No 1970, date le 23 novembre 1855.

2° Des terres situées dans le territoire huit (on township eight) sud de l'étendue huit est (south of range eight east) à l'ouest de la rivière Mississippi dans le district de terres sud-est de la Louisiane, à savoir : Lots ou sections trente et trente et un, contenant trois cent trente deux acres et soixante-quatre centièmes d'un acre, d'après le brevet de l'Etat de la Louisiane No 1975, en date du 23 novembre 1855. Lots ou sections trente-deux et trente-trois, contenant trois cent quarante acres et quatre vingt quatre centièmes d'un acre d'après le brevet No 1978, en date du 23 novembre 1855.

Lots ou section vingt neuf, trente-quatre et trente cinq et lot No trois de la section soixante treize, contenant six cent trente neuf acres et vingt quatre centièmes d'un acre d'après le brevet de l'Etat de la Louisiane No 1973, en date du 23 novembre 1855.

Lot ou section trente six et lot quatre de la section quatre vingt deux, contenant deux cent seize acres et trente-huit centièmes d'un acre, d'après le brevet de l'Etat de la Louisiane No 1971, en date du 23 novembre 1855. Lots ou sections trente-sept et trente huit contenant trois cent quarante-huit acres et soixante trois centièmes d'un acre d'après le brevet de l'Etat de la Louisiane No 1980, en date du 23 novembre 1855. Le quart sud-est de la section soixante-treize et le quart nord-est de la section quatre vingt-deux, contenant trois cent vingt acres, d'après le brevet de l'Etat de la Louisiane No 1981, en date du 23 novembre 1855.

3° Les dépendances, droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent ou quelque sorte.

Lesquelles terres et dépendances furent acquises par achat du Robert Noël Davis, d'après un acte passé par devant Selim Magner, ancien notaire en cette ville le 15 avril 1868.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisé en paiements en billets pour accommoder les vendeurs, portant six pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement; garanties par privilège et hypothèques spéciales du vendeur. Lacte devant contenir les clauses de non aliénation et la vente sans évaluation et cinq pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de sûretés contenues dans les actes de vente. L'acquéreur devra assurer le paiement en plus et au-dessus du prix de adjudication, toutes les taxes de 1896 et déposer avec l'encanteur du prix cent du prix de vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 juin—17 21—juil 1 8 15 22

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois, Sable et Pierres.

B. M. Harrod et als vs New Orleans Sewerage Company.

No 50,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 rue Carondelet.—MARDI, 21 juillet 1896, à 11 heures A. M., il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté du 2 juillet 1896, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée :

La vente aura lieu sur le **site de la vieille Prison de Paroisse**, encoignure Orléans et Broome, des objets ci-dessous décrits d'après l'inventaire :

1° 8,000 pieds de bois de construction, 10 blocs de granit, 30 crics, 30 grands crics à visse.

2° 27,000 pieds de bois de construction (qu'on peut voir à l'encoignure des rues Robertson et Douane, s'étendant à la rue du Canal).

3° 19,000 pieds de bois de construction (qu'on peut voir au lot sur la rue Robertson entre les rues Canal et Gasquet.)

4° 12,000 pieds de bois de construction (qu'on peut voir à l'encoignure de la rue Robertson et de l'avenue Tulane)

5° 350 barils de sable (qu'on peut voir au Nouveau Bassin près de la rue Magnolia.)

Le tout sera vendu **sur les site de la vieille Prison de Paroisse** comme il est dit plus haut.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 jun—9 10 11 12 18 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 50,008—Cour Civile de District, Division E. Succession de Frederick Rausch.

Six vaches, deux chevaux, un poulain, un wagon à lait et harnais, deux bidons.

PAR JOHN J. CASTELL & CIE—John J. Castell, encanteur—Bureau No 114 rue Carondelet, près Commune—Il sera vendu aux enchères publiques, le 21 juillet 1896, à 11 heures A. M., au No 907 rue Gravier, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—

Une vache Jersey, une vache Bramah, trois vaches créoles, une 3/4 vache Durham, deux chevaux, un wagon et harnais, et deux bidons.

Conditions—Comptant.

17 juin—17 19 20 21

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Cafetiers et Spéculateurs.

Vente d'une Buvette de premier ordre, consistant en vins, liqueurs, bière, ale, anisette, champagne, rhum, et autres articles trop nombreux pour être énumérés, et en usage dans une buvette de premier ordre.

Frank Sintes vs. ses créanciers.

No 49,778—Cour Civile de District Division E

PAR REINACH & OTERI, encanteurs, Solomon Reinach, Encanteur, Bureau No 636 Allée Commerciale, le MARDI 28 juillet, 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux, encoignure des rues Sud Peters et Gravier, en vertu d'un ordre et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, daté ce jour de l'an jour de juillet 1896 dans la susdite affaire, les propriétés décrites ci-dessous à savoir :

Les meubles et dans le dit magasin consistant en un assortiment général de vins et liqueurs de premier ordre, aussi un lot de tapisserie vaisselle, boîtanerie, objets en azote et autres objets de fantaisie, aussi un grand four en parfaite condition.

A LA MÊME HEURE ET AU MÊME EMPLOI LES MARCHANDISES CI-DESSOUS MENTIONNÉES SERONT VENDUES SÉPARÉMENT A SAVOIR :

UN LOT DE CIGARES ASSORTIS.

DIX BOUTEILLES ET DEUX BOUTEILLES CASSEES DE RITER HORSESHOE.

UN BARIL DE RYE WHISKEY DE BAKER CONTENANT 12 12 GALLONS.

QUATORZE BOUTEILLES DE CHAMPAGNE CARTE BLANCHE.

AUSSI AU MÊME ENDROIT ET EN MÊME TEMPS LES OBJETS SUIVANTS :

L'INSTALLATIONS DE LA BARBE ET LE COMPTOIR COMPRENANT UN GRAND MIROIR 48 X 120 ARGOR PLATE, UNE BOUGEOIRE EN CUIVRE DE 1 PIED 20 PIEDS DE LONG ET UN APPUI BRASSER LE HAUT DE COMPTOIR.

AUSSI AU MÊME ENDROIT ET A LA MÊME HEURE

SIX FASSOLES

DOUZE CUILLERES DE BUVETTES GALVANISES.

UN FLACON A SIROP.

UN FLACON A OEUF VERMINE.

UN FLACON A CINSER.

UN SUCRER ARGENTE.

UN NUTMEG SPRINKLER.

UN POT A SAUCE MAT.

CINQ PLATS EN VERRE.

UN FLACON EN VERRE.

DEUX FOITES A ALLUMETTES.

UN BEC PICK.

UN TIRE BOUCHON.

293 VERRES, COMPOSÉS DE VERRES A BIERE, VIN ET COCKTAIL.

DEUX CARAFES.

DEUX PLATEAUX.

UN SAPOUNETOIRE.

UN LOT DE FOURCHETTES ET CUILLERES.

UN LOT DE PLATS ET DE VAISSELLE.

36 COUTEAUX ET 36 FOURCHETTES.

CINQ PANIERS.

UN LOT DE CUILLERES EN BOIS POUR SALADE.

Aussi à la même heure et place, Un grande cuvegnure glacière. Aussi un Robinet à Pompe pour Bière.

Termes et conditions Comptant sur les lieux.

17 juin—17 19 20 28

PAR AUG. HUARD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Urain Don Louis Langlinais vs les mineurs André M. et Carl H. Mathieu.

No 50,220—Division A—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur—Bureau, No 721 rue Commune—MERCREDI le 19 août 1896 à midi, il sera vendu à enchère publique, à la Bourse d'Encans de la Nouvelle Orleans, No 229 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu et signé le 8 juillet 1896, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, White Canal et Douane, désigné comme lot No 16, mesurant 34 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Broad sur 124 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur sur la côte le plus près de la rue du Canal et 124 pieds 3 pouces 3 lignes sur le côté le plus près de la rue Douane. Les bâtisses portant l'ancien Nos 12 et 12 1/2 rue Broad.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garantie par hypothèque et lien de vendeur, sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses de sécurité. L'acquéreur devra couverer les bâtisses sur la dite propriété assurées pour leurs entières valeurs, jusqu'au paiement entier et final des dits billets, et payera tous les honoraires d'avocats, lesquels sont fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé et les frais de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou de quelque partie de cela. L'acquéreur assumera en plus et au dessus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1896 et le terme non expiré de la police d'assurance.

Acte de vente pardevant Jules F. Mounier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voyez le plan à la Bourse.

AUG. HUARD, Encanteur.

18 juillet 18 29—août 5 12 19

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des pous des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et tous vermins, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, **Saint Paul, Minnesota.**

Agents demandés

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 50,436—Division A. John Nagle vs ses créanciers. Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John Nagle soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Dorneuart, Esq., notaire public, à son bureau No 710 de la rue Orléans, en cette ville, LUNDI, le 27me jour de juillet 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic, et pour voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que L. A. Hubert, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 17 juillet 1896.

Signé, T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

17 juillet—17 21 31—août 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dimer Villere versus Charles S. Pitcher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,206—Il sera vendu un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1896 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir :

Une portion de terre dans le Sixième District de cette ville faisant face à la rue State entre Avenue St Charles et les marais et ne mesurant 45 pieds face à la rue State sur cent cinq pieds de profondeur, plus ou moins, laquelle portion de terre est composée du lot 59 et partie du lot 58 conformément au plan dressé par W. H. Widman, voyer, le 13 mars 1877 et suivant acte de partage passé pardevant Charles L. Somat notaire le 18 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18 juil—18 24 31 août 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif à 12 mois de crédit

d'instruments d'agriculture machines etc.

Phil D. Mayer & Son vs Warner & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,735—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique aux lieux ci-après désignés, le VENDREDI 31 juillet 1896, à 11 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 316 rue Gravier.

Les marchandises, machines, instruments d'agriculture, etc., contenus dans le dit local d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cependant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant des bons avec de bonnes solvables sûretés portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, White Canal et Douane, désigné comme lot No 16, mesurant 34 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Broad sur 124 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur sur la côte le plus près de la rue du Canal et 124 pieds 3 pouces 3 lignes sur le côté le plus près de la rue Douane. Les bâtisses portant l'ancien Nos 12 et 12 1/2 rue Broad.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garantie par hypothèque et lien de vendeur, sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses de sécurité. L'acquéreur devra couverer les bâtisses sur la dite propriété assurées pour leurs entières valeurs, jusqu'au paiement entier et final des dits billets, et paiera tous les honoraires d'avocats, lesquels sont fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé et les frais de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou de quelque partie de cela. L'acquéreur assumera en plus et au dessus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1896 et le terme non expiré de la police d'assurance.

Acte de vente pardevant Jules F. Mounier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voyez le plan à la Bourse.

AUG. HUARD, Encanteur.

18 juillet 18 29—août 5 12 19

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des pous des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et tous vermins, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, **Saint Paul, Minnesota.**

Agents demandés

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 50,436—Division A. John Nagle vs ses créanciers. Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John Nagle soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Dorneuart, Esq., notaire public, à son bureau No 710 de la rue Orléans, en cette ville, LUNDI, le 27me jour de juillet 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic, et pour voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que L. A. Hubert, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 17 juillet 1896.

Signé, T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

12 juin—12 20 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 50,259—Division A. Mme Emma Moritz vs ses créanciers. Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Mme Emma Moritz soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Rex E. Ryan, notaire public, à son bureau, No 704 rue Union, en cette ville, commencant le VENDREDI le 14me jour d'août 1896 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et déterminer si l'opportunité de la dite cession est opportune pour le bénéfice de la dite pétitionnaire soient suspendues et que Harvey Ellis, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 3 juillet 1896.

Signé, N. H. BIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Deputé Greffier.

3 juil—8 15 22 31—août 7

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 50,250—Division D—Henry Gillick vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Gillick soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William H. Wright, Esq., notaire public, en son bureau, No 107 rue Camp en cette ville, commençant MARDI, le 21me jour de juillet 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que L. A. Hubert, Esq., Avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nouvelle Orléans, le 17 juin 1896.

Signé, GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Deputé Greffier.

19 juin—19 juil 5 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 50,229—Division E—Mme Emma Moritz vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des créanciers de Mme Emma Moritz, soit autorisée par son mari, Gustave Moritz, soit convoquée pardevant Rex E. Ryan, notaire public, à son bureau, No 704 rue Union, en cette ville, commencant le VENDREDI le 14me jour d'août 1896 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et déterminer si l'opportunité de la dite cession est opportune pour le bénéfice de la dite pétitionnaire soient suspendues et que Harvey Ellis, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 3 juillet 1896.

Signé, N. H. BIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Deputé Greffier.

3 juil—8 15 22 31—août 7

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 50,227—Division D—Mme Erica Gottfried vs ses créanciers—Que la cession des biens du pétitionnaire Erica Gottfried soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William H. Wright, Esq., notaire public, en son bureau, No 107 rue Camp en cette ville, commencant MARDI, le 21me jour de juillet 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que L. A. Hubert, Esq., Avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nouvelle Orléans, le 17 juin 1896.

Signé, GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Deputé Greffier.

19 juin—19 juil 5 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur et bien située dans le Premier District, portant le vieux No 51 Sud Remparts, coin Commune.

Mme James Fahey versus Mme Alice J. Timken et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,018—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, les bâtisses ayant le numéro municipal 51 rue Sud Remparts, 3906 dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, Gaslet et Commune, désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. Sauvoyer, en date du 15 janvier 1847, et déposé comme plan No 2 dans le livre de plans No 3 dans le bureau de L. S. Caire, ancien notaire et aussi sur un autre plan dressé par le même voyer, le 30 mars 1840 déposé dans le même bureau, le 29 mai 1844, ensemble avec le plan le dit lot fait partie de la vente faite par Mme Mélanie Magnon et Eugène Magnon et Mme Mélanie Magnon et Mme Alice Magnon, et mesurant ainsi qu'il est indiqué sur le plan fait par C. A. Hubert, ingénieur, en date du 23 novembre 1851, déposé dans le bureau de L. Kenny, ancien notaire, mesurant trente pieds de face à la rue Magazine par cent quinze pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles mesurant ainsi qu'il est indiqué sur le plan de l'encoignure des rues Magazine et Milan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juil—17 21 31—août 7 11 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Premier district.

Hugh A. Bayne vs Mme Lena A. Warren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,765—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juillet 1896 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et appartenances quelque sorte. Partie dans le Premier District de cette ville et l'îlet borné par les rues Gravier, Magazine et Palmyre, désigné comme lot No 1 sur un plan par Edgar Pilié, voyer, en date du 17 juillet 1889, et suivant acte passé pardevant Gray et formant l'encoignure des lots numérotés originellement 18 et 19, sur le plan dressé par W. L. Atkinson, ingénieur, et cédé ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juin—26—juil 3 10 17 24 30

PAR LE CORONER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Coroner de la

paroisse d'Orléans de propriété améliorée et de valeur du quatrième district, sis la rue Jackson, entre White et Laurel dans la rue du fond étant la rue Philip.

Michael McQuade vs Frank Marquez, shérif civil et syndic des créanciers de Bernard J. Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,055—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juillet 1896, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 295, borné par les rues Jackson, Philip, White et Laurel (la dite rue Laurel étant seulement partiellement ouverte) mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juil—3 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Quatrième District portant les Numéros Municipaux 3457 et 3459 rue Dauphine entre les rues Clouet et Louisa.

Otto Joachim vs Mme Vve Catherine Segrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,131—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Louisa, Bourgogne et Clouet, désigné comme lot No quatre sur un plan tiré par Edgar Surgi, voyer, en date du 29 novembre 1858 déposé comme référence dans le bureau de A. Ducatel, notaire, comme plan No 7 de ses livres de plans No 3, le dit lot mesure en mesure anglaise trente cinq pieds de face à la rue Dauphine sur cent sept pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juil—3 10 17 24 31—août 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée du Sixième District.

Nouveau No 4206 Rue Magazine, Entre les rues Berlin et Milan.

H. Abraham & Son versus Gottfried Dofler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,424—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 204, borné par les rues Milan, Magazine, Berlin et Gustave, désigné comme lot Nos 20, 21 sur un plan fait par C. A. Hubert, ingénieur, en date du 23 novembre 1851, déposé dans le bureau de L. Kenny, ancien notaire mesurant trente pieds de face à la rue Magazine par cent quinze pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles mesurant ainsi qu'il est indiqué sur le plan de l'encoignure des rues Magazine et Milan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juil—10 17 24 31—août 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Septième District

Mutual Building and Homestead Association vs Prince King.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juillet 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages quelque sorte qui y appartiennent situé dans le Septième District de cette ville dans l'îlet No 295, borné par les rues Jackson, Philip, White et Laurel (la dite rue Laurel étant seulement partiellement ouverte) mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juil—10 17 24 31—août 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District portant les Numéros Municipaux 3457 et 3459 rue Dauphine entre les rues Clouet et Louisa.

Otto Joachim vs Mme Vve Catherine Segrave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,131—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Louisa, Bourgogne et Clouet, désigné comme lot No quatre sur un plan tiré par Edgar Surgi, voyer, en date du 29 novembre 1858 déposé comme référence dans le bureau de A. Ducatel, notaire, comme plan No 7 de ses livres de plans No 3, le dit lot mesure en mesure anglaise trente cinq pieds de face à la rue Dauphine sur cent sept pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juil—3 10 17 24 31—août 6

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 50,088—Division E—Ordre de Cour—Frank J. Barnes vs ses créanciers—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank J. Barnes soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William H.